



**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DES HAUTEURS**

À une séance ordinaire de la municipalité des Hauteurs tenue mardi le 11 mars 2025, au lieu ordinaire des séances et à 19 h 00 sont présents/tes M. Mathieu Michaud, M. Steeve Michaud, et M. Donald Lavoie M. Jean-Rock Michaud tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M^{me} Gitane Michaud, Mairesse.

Absent: Sylvain Soucy (Billet médecin)

La directrice générale / greffière-trésorière, Mme Mélanie Pâquet est présente.

OUVERTURE

M^{me} la mairesse ouvre la séance et souhaite la bienvenue

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro : 25-03-11-43

Il est proposé par Donal Lavoie et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX`

Résolution numéro : 25-03-11-44

Il est proposé Steve Michaud et résolu que le conseil municipal des Hauteurs adopte le procès-verbal de la séance du 11 février 2025

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX`

Résolution numéro : 25-03-11-45

Il est proposé par Mathieu Michaud et résolu que le conseil municipal des Hauteurs adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 mars 2025

Adopté à l'unanimité.

CORRESPONDANCES ET DEMANDE DE SALLE

Lecture de la correspondance février 2025 et suivi

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE COMITÉ DES LOISIRS DE LES HAUTEURS

Résolution numéro : 25-03-11-46

Il est proposé par Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs contribue financièrement au montant de 100.00 \$ pour l'organisation du Rallye motoneige le 1 mars 2025 organisé par le comité des loisirs de Les hauteurs.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE COMMANDITE ZEC RIVIÈRE MITIS

Résolution numéro : 25-03-11-47

Il est proposé par Donal Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs de refuse la demande de contribution financière au souper bénéfice 2025 organisé par la ZEC Rivière Mitis

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE COMMANDITE MARCHÉ PULIC HAUTS-PLATEAUX

Résolution numéro : 25-03-11-48

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs de refuse pour cette année de contribuer pour au Marché Public des Hauts-Plateaux.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE PROJET EMBELLISSEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE DES SOURCES

Résolution numéro : 25-03-11-49

Il est proposé par Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs de accepte de contribuer pour un montant de 4 000 \$ par année sur 4 ans pour un total de 16 000 \$ pour projet d'embellissement de la cour de l'école des Sources.

De plus, la municipalité de Les Hauteurs demande que la cour d'école soit accessible aux citoyens en dehors des heures d'école.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE GRATUITÉ POUR LA SALLE COMMUNAUTAIRE ÉCOLE DES SOURCES

Résolution numéro : 25-03-11-50

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs de accepte de louer la salle communautaire avec service de conciergerie vendredi le 31 mai 2025 de 15h à 19h pour un souper spaghetti au profit du voyage de fin d'année des élèves de l'école des Sources

Adopté à l'unanimité.

ÉCO-MITIS PLANIFICATION POUR NETTOYAGE DES FOSSÉS

Résolution numéro : 25-03-11-51

Il est proposé par Jean-Rock Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs organise un événement le 7 juin 2025 pour le nettoyage du printemps des fossés de la municipalité et du Lac des Joncs. Un dîner sera offert aux bénévoles.

Adopté à l'unanimité.

AMÉNAGEMENT LAMONTAGNE

Résolution numéro : 25-03-11-52

Il est proposé par Jean-Rock Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte le coût de 0.47/litre de chlorure de calcium liquide pour le printemps 2025 proposé par les Aménagements Lamontagne.

Adopté à l'unanimité.

LISTE DES COMPTES À PAYER

Liste des comptes à payer pour le mois de février 2025 pour un montant de 78 0647.97 \$

DATE DE FIN DE LA VOIRIE D'HIVER

Résolution numéro : 25-03-11-53

Il est proposé par Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise Mélanie Pâquet à planifier la fin de la voirie d'hiver.

Adopté à l'unanimité.

DÉMISSION PERSONNEL VOIRIE D'HIVERS ET EMBAUCHE

Résolution numéro : 25-03-11-54

Il est proposé par Jean-Rock Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte la démission de monsieur David Soucy, employé à la voirie d'hivers en date du 27 février 2025.

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte la candidature de monsieur Clermont Plante et monsieur Donald Caron pour terminer la saison de la voirie d'hiver.

Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION POUR CLÉ MOBILE RIMOUSKI

Résolution numéro : 25-03-11-55

Il est proposé par M. Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise madame Mélanie Pâquet et monsieur Denis Dupont pour faire des clés du garage par Clés Mobile de Rimouski.

Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION SIGNATURE CSS DES PHARES

Résolution numéro : 25-03-11-56

Il est proposé par M. Steve Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise madame Mélanie Pâquet et madame Gitane Michaud à signer tous documents et/ou entente avec la CSS des Phares.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION RÈGLEMENT 277-2025 INTERVENTION VÉHICULE NON-RÉSIDENT

Résolution numéro : 25-03-11-57

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs adopte le règlement 277-2025 concernant la tarification des services rendus par le Service incendie de Les Hauteurs pour des interventions sur des véhicules de non-résident.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE SOUMISSION POUR L'ACHAT D'UNE SCÈNE PORTATIVE, PANNEAUX ACCOUTIQUE ET DES CHAISES

Résolution numéro : 25-03-11-58

Il est proposé par Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte que monsieur Charles Gasse Gagné travail sur le projet pour l'achat d'une scène portative avec panneaux acoustique et des chaises pour la salle communautaire de la Hauteurs.

Adopté à l'unanimité

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2024 ET OBJECTIF 2025 POUR LE SERVICE INCENDIE

Résolution numéro : 25-03-11-59

Il est proposé par Jean-Rock Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs adopte le rapport annuel 2024, ainsi que les objectifs 2025 pour le Service de Sécurité incendie de Les Hauteurs

Adopté à l'unanimité

DÉCOMPTE # 5 MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE

Résolution numéro : 25-03-11-60

Il est proposé par Jean-Rock Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte le décompte # 5 au montant de 152 751.95 \$ pour la mise aux normes de l'eau potable.

Adopté à l'unanimité

TAUX D'INTÉRÊT COMPTE EN SOUFFRANCE

Résolution numéro : 25-03-11-61

Il est proposé par Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte un taux d'intérêts de 12 % annuellement pour les comptes en souffrance.

Adopté à l'unanimité

LETTRE D'AVIS AVANT VENTE POUR TAXES

Résolution numéro : 25-03-11-62

Il est proposé par Jean-Rock Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs demande à la directrice générale d'informer par lettre recommandée, les propriétaires, que nous entreprenons les procédures de vente pour non-paiement de taxes de leur propriété.

Adopté à l'unanimité

AUTORISATION DE REPRÉSENTATION POUR VENTE POUR TAXES MRC DE LA MITIS

Résolution numéro : 25-03-11-63

Il est proposé par Steve Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise madame Mélanie Pâquet directrice générale greffière trésorière à représenter la municipalité lors de la vente pour taxes le 12 juin 2025 à la MRC de La Mitis.

Adopté à l'unanimité

SOUFFEUSE

Résolution numéro : 25-03-11-64

Il est proposé par Steve Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs regarde les options pour l'achat d'une pelleuse, garder la souffleuse et vendre l'ancienne.

Adopté à l'unanimité

REDDITION DE COMPTE TECQ 2019-2024

Résolution numéro : 25-03-11-65

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte d'envoyer la reddition de compte pour la TECQ 2019-2024.

Adopté à l'unanimité

DATES PROCHAINES RENCONTRES

Séance de travail mardi le 4 mars 2025 2025 à 19h

Séance ordinaire mardi le 11 mars 2025 à 19h

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro : 25-02-11-66

À 8h10 sur proposition de M. Mathieu Michaud a séance est levée.

Je, Gitane Michaud, Mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du code municipal.

Mme Gitane Michaud
Mairesse

Mme Mélanie Pâquet
Directrice générale greffière-
trésorière